

RÉUNION ACE CEE DU 7 JUIN 2019 À L'HÔTEL BEST WESTERN L'ORÉE

Jack Chopin-Ferrier remercie les participants pour leur présence et l'hôtel Best Western l'Orée d'accueillir ce petit-déjeuner.

Dans le cadre du cinquantième anniversaire de l'ACE CEE, le festival de musique, en partenariat avec l'orchestre de l'Opéra de Massy, qui se déroulera à la Petite Ferme de Janvry les 11 et 12 octobre 2019, sera ouvert gratuitement aux adhérents de l'ACE CEE et à l'ensemble des adhérents des réseaux de l'Essonne. Au programme : jazz et blues le vendredi 11, musique classique le samedi 12.

• Deux jeunes sont présentés par ViTaCiTé – La Mission Locale

- Daouda Coulibaly recherche une entreprise pour un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation dans le cadre d'un CAP Commerce ;
- Toumany Diakité recherche une entreprise pour une alternance dans le cadre d'un baccalauréat Gestion des administrations.

• Présentation F&T sur le thème « Devenir Business Angel »

Bruno Duval, Président de Finance & Technologie et PDG de CityPassenger, indique que l'association loi de 1901 [Finance & Technologie](#) est l'association des Business Angels de l'Essonne. Fondée en 1999, elle est le deuxième réseau créé en France. Il existe 80 réseaux de Business Angels en France, dont 18 en Île-de-France. Certains réseaux sont verticaux, comme Santé Angels, IT Angels..., et il existe également quelques réseaux de grandes écoles, comme X-Angels. Ces réseaux sont regroupés dans une fédération, que Finance & Technologie a contribué à créer en 2000 et qui a pour nom France Angels.

Aux États-Unis, les Business Angels sont des personnes disposant de grosses fortunes, qui peuvent investir jusqu'à un million de dollars, ce qui n'est pas le cas en France. De ce fait, le fonctionnement des Business Angels n'est pas le même dans ces deux pays.

Finance & Technologie comprend une soixantaine de membres, qui sont exclusivement des personnes privées qui interviennent à titre personnel pour investir dans des entreprises. Un investissement minimum de 5 000 € tous les deux ans leur est demandé, ce qui est évidemment très loin du million de dollars évoqué pour les États-Unis. Les membres peuvent investir en direct avec d'autres Business Angels dans des entreprises, pour l'effet de masse. Ils peuvent aussi investir dans des fonds, qui ont pour nom Cap Initial chez Finance & Technologie. Cette association en a créé quatre depuis 2006. Les fonds permettent d'avoir une capacité d'investissement plus élevée.

Les Business Angels interviennent après les prêts d'honneur et les banques. Lors d'une création d'entreprise, les prêts d'honneur (prêts à 0 %) sont les plus intéressants et doivent être demandés en premier. En Essonne, deux structures peuvent être sollicitées : le réseau Entreprendre et les plateformes d'initiatives locales basées à la CCI de l'Essonne (pour les projets technologiques, il faut solliciter Scientipôle Initiative). Il peut ensuite, en fonction du projet, être intéressant de solliciter les banques, dont la BPI qui accorde désormais des prêts en direct. Puis l'on peut recourir aux Business Angels.

Le capital-risque américain tel qu'il existe aujourd'hui a été inventé dans les années 1940 à la demande du gouvernement américain par un Français expatrié, Georges Doriot, qui était professeur au MIT. L'objectif était que les États-Unis prennent une position dominante en créant de grands groupes. Il faut signaler la différence de conception entre la France et les États-Unis : en France, l'enjeu pour une start-up est d'être acquise par un grand groupe, alors qu'aux États-Unis, il s'agit d'absorber le grand groupe. D'ailleurs, aux États-Unis, une grande partie des grands groupes actuels n'existait pas il y a vingt ou trente ans, alors que les groupes français sont pour la plupart beaucoup plus anciens. Le capital-risque est aujourd'hui une machine de guerre importante aux États-Unis, qui a permis la création d'entreprises très connues. Il s'agit de prendre beaucoup de risques pour générer de la croissance. La bourse américaine progresse d'environ 10 % par an, les Business Angels aux États-Unis cherchent donc en investissant dans une entreprise une rentabilité supérieure à 10 %.

Le problème du capital-risque, c'est la sortie des fonds, car à un moment donné l'argent investi doit être rendu aux investisseurs. Cette sortie en France se fait par un rachat industriel le plus souvent (par des entreprises américaines ou chinoises, ce qui fait que les start-up sortent du pays), par un LBO ou par un dépôt de bilan. Par exemple, le bilan de Cap Initial 1, fonds créé en 2006 par Finance & Technologie, est le suivant : deux dépôts de bilan, une sortie avec une plus-value notable, et deux projets qui ont du mal à sortir du fonds.

Les montants investis par les réseaux de Business Angels en France vont de 50 k€ à 1 000 k€ (souvent plusieurs réseaux investissent dans un même projet), avec parfois en plus des investissements en direct par les membres des réseaux. Les avantages fiscaux spécifiques liés à ce type d'investissement qui avaient été créés par la loi TEPA ont disparu, il demeure seulement la défiscalisation classique via l'IRPP.

La [procédure d'instruction des dossiers par Finance & Technologie](#) se fait via la plateforme GUST, sur laquelle les projets sont déposés pour être analysés par les membres de l'association. Ensuite, les porteurs viennent présenter leurs projets en assemblée plénière. Il existe également un autre mécanisme, ce sont les événements organisés par Finance & Technologie.

Les membres de Finance & Technologie sont souvent d'anciens cadres de grands groupes (Alcatel notamment). Ce sont des personnes qui aiment l'entreprise et veulent continuer à participer à la vie économique après s'être éloignés de la vie professionnelle, en investissant collectivement pour donner la possibilité à des projets technologiques de se développer. Il y a souvent un côté « coup de cœur » dans l'investissement dans un projet. Certains membres ont un rôle d'accompagnement, de conseils et ouvrent leur carnet d'adresses aux porteurs de projets.

Le PowerPoint joint à ce compte-rendu présente de façon plus détaillée Finance & Technologie.

Question : Il semble donc n'y avoir eu qu'un seul succès dans le fonds créé en 2006, est-ce bien cela ?

Réponse : C'est bien cela et il est vrai que c'est peu, mais c'est le cas de tous les fonds. Il faut rappeler que le principe du capital-risque selon Georges Doriot, c'est d'obtenir sur dix projets une ou deux « stars », deux ou trois dépôts de bilan, le reste étant constitué de projets intermédiaires qui ne sont ni des succès ni des échecs. Les deux stars compensent les pertes ou les résultats moyens. Il faut donc compter sur environ 20 % de très forte réussite. Pour le fonds Cap Initial 1, le problème est donc la sortie pour les deux entreprises qui ne sont pas des stars et n'ont pas déposé leur bilan. Sur l'un des deux projets, la sortie devrait se faire par le haut, pour l'autre, elle devrait pouvoir se faire de façon assez équilibrée, mais la difficulté reste vraiment de sortir du fonds.

Question : Quelle est la raison de ces échecs ? Est-ce un problème de qualité du choix ?

Réponse : Oui, c'est la raison pour laquelle les conditions d'entrée ont été durcies. Ainsi pour Cap Initial 4, les critères de choix des sociétés sont beaucoup plus drastiques, notamment sur les capacités de sortie. La conduite d'une start-up, dont par définition on ne peut prédire exactement le développement, est extrêmement délicate. Même une start-up qui fonctionne bien peut déposer le bilan parce qu'elle a un problème de BFR et parce que, étant une start-up, elle ne parvient pas à trouver un financement par les banques : cela s'est produit pour une start-up dans laquelle les réseaux de Business Angels avaient investi deux millions d'euros qui ont été intégralement perdus lors du dépôt de bilan, faute d'actifs à réaliser. Les Américains, eux, financent cela en investissant une petite partie de leurs énormes fonds de pension sur des projets très risqués, en acceptant que seuls 20 % soient des succès, ceux-ci étant souvent très spectaculaires. Cela ne fonctionne que parce que les sommes investies sont très importantes.

Question : Une start-up porte-t-elle toujours des produits innovants ?

Réponse : Oui. Il s'agit de produits innovants ou de rupture.

Question : Existe-t-il des Business Angels au niveau européen ?

Réponse : Oui, il existe un réseau européen, l'EBAN, mais c'est un réseau assez fermé. Il n'est pas certain qu'il s'agisse vraiment de Business Angels. La France est assez structurée par rapport au reste de l'Europe : elle compte 4000 à 5000 Business Angels, réunis en réseaux qui sont donc rassemblés au sein d'une fédération.

Remarque : En France, on finance la phase de recherche et développement, mais il semble que pour la commercialisation, ce soit plus difficile parce que les banques sont frileuses.

Réponse : Ce n'est pas aussi simple que cela. Les banques font leur travail, mais il ne faut pas leur demander d'investir en risque car ce n'est pas leur métier. Le réseau français de Business Angels fonctionne

assez bien, mais c'est ensuite que quelque chose manque et que se posent les problèmes parce qu'il n'y a pas de sortie. On manque de fonds de pension majeurs qui seraient l'équivalent de l'épargne-retraite aux États-Unis. En France, on dispose de l'assurance-vie, mais celle-ci est la caution de la dette par l'État français et ne va donc pas être investie dans du risque. Il n'existe donc pas en France d'épargne long terme pour investir en masse dans du capital-risque et il n'y a pas de sortie boursière.

Question : Le réaménagement de l'impôt sur la fortune, devenu l'IFI, a-t-il changé quelque chose ?

Réponse : Oui, auparavant, avec la loi TEPA, les levées de fonds pouvaient atteindre un million d'euros, aujourd'hui il s'agit plutôt de 600 k€, ce qui est tout de même assez dynamique. La loi TEPA a créé un effet d'aubaine qui n'était pas sain, car elle offrait une défiscalisation et donc un gain à l'entrée. Or cela ne répond pas au modèle du Business Angel, qui est un système de plus-value à la sortie. Cette défiscalisation amenait à ne pas vérifier de manière approfondie la qualité du projet.

Les personnes intéressées pour rejoindre Finance & Technologie sont les bienvenues : il faut seulement aimer l'entreprise et avoir envie de suivre des porteurs de projets qui veulent se lancer.

- **« Joka Jobs » : une application au service des entreprises et des chercheurs d'emploi**

En préambule, Fabienne Schrempf, directrice de ViTaCiTé – La Mission Locale, indique que le souhait de la Mission Locale est de se rapprocher au plus près des demandeurs d'emploi et des entreprises. Dans ce cadre, la Mission Locale participe à une expérimentation réalisée par Télécom ParisTech avec une start-up. Ce projet, qui vise à rapprocher l'offre et la demande d'emploi via une application, est financé par la SATT Paris-Saclay et la région Île-de-France.

Domitille Pestre, Cheffe de projet développement, Télécom ParisTech, et Léa Oriol, Cheffe de projet opérationnel, Télécom ParisTech, présentent cette nouvelle application mobile. L'idée est née au sein du laboratoire de recherches en sciences économiques et sociales de Télécom ParisTech, à partir de recherches croisées sur la mobilité, la précarité et le numérique. L'application mobile Joka Jobs vise donc à rapprocher offres et demandes d'emploi. En effet, les entreprises rencontrent de vraies difficultés pour trouver les bons profils avec les bonnes compétences. Il faut signaler aussi que les TPE et PME n'ont pas toujours les compétences en ressources humaines pour recruter. Parallèlement, des demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, ne trouvent pas de travail et ont des difficultés à comprendre les règles d'accès au marché de l'emploi, à sortir de leur quartier pour rencontrer des entreprises. Il s'agit donc de casser le recrutement classique par CV et lettre de motivation en facilitant le contact entre les entreprises et les demandeurs d'emploi.

Cette application repose sur deux mécanismes : la mobilité et la création de réseaux. Les recherches ont en effet montré que plus on bouge, plus on a l'occasion de sortir de la précarité, de trouver des opportunités, etc. Et c'est ainsi que l'on va rencontrer de nouvelles personnes pour créer des liens faibles, c'est-à-dire des personnes éloignées de son cercle proche et qui ont d'autres réseaux que les siens.

L'application est constituée d'une carte sur laquelle on a ajouté différentes informations. On peut tenir trois rôles sur cette carte : le joueur, qui a pour objectif de trouver un emploi et de rencontrer d'autres personnes ; le joker, qui est un parrain ponctuel, là pour aider le joueur ; l'entreprise qui cherche à recruter et souhaite poster des offres d'emploi sur l'application. L'objectif de celle-ci est d'initier les comportements qui permettent au joueur de trouver un emploi, en l'incitant à se déplacer et à parler à d'autres personnes : chaque fois que le joueur se déplace dans la ville en allant à la rencontre d'entreprises, d'autres chercheurs d'emploi ou de personnes qui l'aident, il gagne des points. Les offres d'emploi qui sont publiées sur l'application sont brèves mais géolocalisées : l'objectif est d'inciter les entreprises à accueillir les candidats directement chez elles. Ainsi cela casse les codes.

L'application va donc être testée sur le territoire de Paris-Saclay avec ViTaCiTé – La Mission Locale.

Question : Qui gère l'application ?

Réponse : Ce projet est né au sein de l'école Télécom ParisTech, soutenu par la SATT Paris-Saclay, et l'objectif est de créer une start-up en 2020. Au départ, pour une nouvelle ville comme Massy, il faut beaucoup d'interventions humaines pour chercher des partenaires locaux et cartographier la ville. Pour cette cartographie, un trajet est effectué dans la ville avec des personnes qui la connaissent, ce qui va permettre de simplifier la carte et de la rendre plus attractive avec des repères. Le travail avec les jeunes de

la Mission Locale permet à l'application d'être adaptée à des jeunes. Ensuite les offres d'emploi sont intégrées dans l'application par les entreprises.

Question : Ce projet est-il toujours en phase pilote ?

Réponse : Oui. L'application a déjà été prétestée à Saint-Denis il y a deux ans. Elle est maintenant en cours de redéveloppement afin qu'elle soit plus solide et que son design soit plus moderne. En septembre 2019, un test-pilote sera réalisé sur 200 jeunes à Massy et 700 jeunes à Paris. L'idée est parallèlement de la développer sur de nouvelles villes (Lyon ou Marseille par exemple) et des zones plus rurales.

Question : Qui finance ce projet ?

Réponse : C'est la SATT (société d'accélération du transfert de technologies) Paris-Saclay. Une SATT prend des brevets dans des centres de recherche publics pour les accélérer et ensuite transmettre ces brevets soit par la création d'une start-up soit par un transfert vers de grands groupes. Ce projet part des sciences sociales, avec l'idée d'inciter le jeune à sortir de son quartier pour aller rencontrer les entreprises. Au-delà de la mobilité, il s'agit de travailler sur la création de réseaux. En ce sens le rôle des jokers est très important, car ils sont un point d'entrée dans leurs réseaux pour des personnes qui ont moins de réseaux ou ont moins conscience de l'importance du réseau. Le projet a pour le moment surtout besoin d'entreprises qui acceptent de poster des offres d'emploi et de personnes prêtes à être des jokers sur Massy.

Question : Existe-t-il dans l'application un algorithme qui fait que plus le joueur se rapproche par exemple d'un quartier donné dont les caractéristiques répondent à son profil, plus il gagne de points ?

Réponse : Cela ne figure pas dans la première version de l'application prévue en septembre, mais c'est envisagé. Mais le souhait est aussi d'ouvrir les horizons professionnels en permettant au jeune de découvrir d'autres métiers, car il est souvent difficile pour lui d'identifier ce qu'il aime faire.

Question : Quel public est visé ?

Réponse : Il s'agit pour le moment des jeunes accompagnés par ViTaCiTé.

Question : Quel est le business modèle ?

Réponse : Il s'agit d'abord de tester l'application – le financement par la SATT permettant de prendre le temps de la tester –, puis plusieurs options de business modèles seront testées. On envisage par exemple de solliciter la participation financière des entreprises dans le cadre de défis, qui seraient autant d'occasions pour elles d'être mises en avant dans l'application. Par exemple, les trois joueurs ayant collecté le plus de points reçoivent des prix financés par des entreprises, qui paient pour participer au défi. Il y aurait aussi la participation de tous les acteurs de l'emploi (Pôle Emploi, les missions locales, etc.), mais ce n'est pas suffisant. Des discussions sont en outre en cours avec des entreprises qui ont du mal à recruter sur certains métiers et seraient prêtes à financer de l'information sur ces métiers qui serait publiée sur l'application.

Question : La qualité des profils n'est pas indispensable dans cette application ?

Réponse : Oui, c'est la raison pour laquelle nous travaillons avec ViTaCiTé.

• **Présentation du projet « De la fourche à la solidarité »**

Ce projet, porté par Thibault Coutté, vise à sauvegarder un patrimoine rural du Sud Essonne/Beauce en construisant un tissu local, durable et social. Les contributions financières à ce projet sont les bienvenues. Détail du projet et contribution : <https://dartagnans.fr/fr/projects/de-la-fourche-a-la-solidarite/campaign>

• **Prochains rendez-vous de l'ACE CEE :**

- le 5 juillet 2019, déjeuner convivial à l'Orée ;
- le 6 septembre, petit-déjeuner de rentrée au WAI Massy-Saclay avec le Directeur départemental de la Banque de France et le Président de la CCI de l'Essonne ;
- le 11 octobre, petit-déjeuner en ouverture de la Journée d'aide aux aidants « Chez Éva » organisée par l'association Espace Singulier ;
- les 11 et 12 octobre, à la ferme de Janvry, le festival de musique qui clôturera le cinquantième anniversaire de l'ACE CEE ;
- le 8 novembre, petit-déjeuner avec une intervention du président de la CPAM.

